

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 22 FEVRIER 2019

Date de convocation : 15 février 2019

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Convention de prestations de service pour la période 2018-2020 : service mutualisé prévention-sécurité
- Convention pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement pour la période 2019-2021
- Groupement de commandes « marquage horizontal »
- Demande de subvention exceptionnelle
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, LARDY Jackie, AUGUIN Denise, COLAS René, PICARD Claude, SPENNATO Fabienne, BELOUIN Jacky (arrivé à 21h30), BONNEAU Stéphane.

Absents excusés : ALLETRU Sonia ayant donné procuration à TOUTAIN Evelyne, BOBINEAU Marinette, SABOURAUD Damien.

Absente : ROYER Stéphanie.

Secrétaire de séance : COLAS René.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 18 janvier 2019.

1 - SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

♦ Résidence du Levant

➤ La gloriette :

↳ Le béton désactivé a été réalisé. Monsieur le Maire remercie Stéphane BONNEAU pour son aide. Il reste à l'installer et à réfléchir à l'entourage. Un vernis pour stopper la rouille a été passé.

L'emplacement du panneau « Résidence du Levant » reste à définir.

Le crépi a été effectué sur le mur de Monsieur BON ; il s'agit d'un mur mitoyen avec la commune.

♦ Parking rue des Juifs

Les murs restants ont été rénovés. Un devis va être demandé à l'entreprise CHARRIER pour la réalisation d'une bordure pour retenir la terre du talus.

♦ Village du Moulin

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la dernière esquisse reçue de l'architecte (voir plan ci-après).

La haie bocagère a été plantée par les employés communaux.

Le Conseil Municipal donne son accord sur le principe de l'esquisse.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du SyDEV concernant le fibrage des nouveaux lotissements. Le fibrage sera à prévoir dans la viabilisation.

Monsieur le Maire donne lecture du mail envoyé par Monsieur VERONNEAU, géomètre. Selon lui, nous ne sommes pas soumis à une étude géotechnique.

Monsieur VERONNEAU va établir un estimatif des travaux de viabilisation. Pour le 1^{er} projet, le montant était de 340 000 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer un prix à la parcelle et non au m².



♦ **Aménagement de bâtiments destinés à recevoir des services de santé et des commerces**

Une réunion a été planifiée avec l'architecte Thibault POCHON : jeudi 28 février 2019 à 9h00 pour la présentation des plans.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se renseigner auprès de différentes banques sur les taux d'emprunts.

♦ **Travaux d'accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public)**

Les travaux ont bien avancé. Les ouvertures et les portes ont été changées à la salle Jean-Louis RIPAUD et au groupe scolaire.

Voir avec l'entreprise COUDRONNIERE pour réinstaller l'escalier de la scène de la salle Jean-Louis RIPAUD qui avait été enlevé.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de remplacement de la chaudière de la salle Jean-Louis RIPAUD sont en cours.

♦ **Souterrain parc de la mairie**

Le belvédère a été installé. Il reste à réaliser la main courante pour y descendre.

♦ **Antenne TDF**

La plateforme est terminée et le montage de l'antenne est prévue pour début mars.

♦ **Bouygues Télécom**

Monsieur le Maire a rencontré un responsable de la société Bouygues Télécom qui est venu présenter la zone de recherche pour l'implantation d'une future antenne. La zone de recherche est située au-dessus du Sablon, le long du chemin des combes noires. Des études vont être faites ; à suivre.

♦ **Stèle**

L'aménagement de la stèle demandé par les AFN et situé à proximité de l'église est terminé.

2 - DEVIS

♦ **Abattage de bois**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise CHARRIER pour l'abattage de bois au lotissement des Bouronnières qui s'élève à 520 € HT. Monsieur le Maire va demander un devis pour le lotissement le Champ Chaillon.

Le Conseil Municipal décide, par la suite, de vendre le bois.

♦ **Renouvellement d'un poteau d'incendie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a validé le devis pour le renouvellement du poteau d'incendie sis à la Joletière pour 1 100 € HT.

♦ **Visites virtuelles 360°**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur BERNIER. Celui-ci réalise des visites virtuelles 360° sur l'intérieur d'une salle... Pour 15 prises, le montant est de 300 € + l'hébergement qui est de 72 €an (gratuité la 1^{ère} année).

3 - COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS

♦ **Révision des périmètres de protection autour des retenues du complexe de Mervent et de la prise d'eau du barrage de Mervent**

Une réunion publique organisée par Vendée Eau à Mervent a rassemblé environ plus de 200 personnes. L'enquête publique se terminera le 25 février 2019. Monsieur le Maire va faire part au commissaire enquêteur des observations suivantes concernant la limite du périmètre des 50 m autour de la carrière, à savoir : repousser la limite le long de la propriété de Vendée Eau car elle coupe le terrain de camping de la Joletière en deux et arrêter le périmètre le long du chemin communal dans le bas des Loges. Monsieur le Maire a demandé au propriétaire du terrain de camping de faire aussi le nécessaire.

♦ **Rencontre PLH**

Une réunion sur l'élaboration du PLH (Programme Local de l'Habitat) a eu lieu à Bourneau le 14 février 2019. L'objet de la réunion était de partager le scénario de développement résidentiel du Pays de Fontenay-Vendée et la territorialisation de ses objectifs avec les élus locaux.

4 - CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA PERIODE 2018-2020 : SERVICE MUTUALISE PREVENTION-SECURITE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de prestations de service du service mutualisé Prévention-Sécurité. La convention a pour objet de définir les conditions de réalisation des prestations de service du service mutualisé Prévention-Sécurité de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée pour la commune. Le service mutualisé Prévention-Sécurité assure les missions suivantes :

- la prévention des risques (document unique, formations, réseau des assistants de prévention...),
- la sécurité incendie-bâtiments (contrats de maintenance, vérifications réglementaires, entretien...),
- ainsi que la sécurité civile (uniquement pour la commune de Fontenay-le-Comte).

La convention précise également la clé de répartition des charges financières propres au fonctionnement du service mutualisé Prévention-Sécurité. La convention est établie pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de prestations de service pour la période 2018-2020 du service mutualisé Prévention-Sécurité.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.

5 - CONVENTION POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement avec le Conseil Départemental de la Vendée.

La convention règle les rapports entre les parties en ce qui concerne la mission d'assistance technique fournie par le Département au maître d'ouvrage dans le domaine de l'assainissement en application de l'article L.3232-1-1 et R.3232-1 du code général des collectivités territoriales. Elle est conclue pour une durée de trois ans (2019-2021).

Le contenu de l'assistance technique est le suivant :

- l'assistance pour la mise en oeuvre du diagnostic et du suivi régulier des ouvrages d'assainissement collectif, de dépollution des eaux usées et de traitement des boues ;
- la validation et l'exploitation des résultats afin d'assurer, sur le long terme, une meilleure performance des ouvrages ;
- l'assistance pour la mise en place, le suivi et la validation de l'autosurveillance des installations ;
- l'assistance aux différentes études menées par le maître d'ouvrage en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales ;
- l'assistance pour l'élaboration de conventions de raccordement des pollutions d'origine non domestique aux réseaux ;
- l'assistance pour la programmation de travaux ;
- l'assistance pour l'évaluation de la qualité du service de l'assainissement ;
- l'assistance pour l'élaboration de programmes de formation des personnels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de confier au Conseil Départemental de la Vendée la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement.
- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre le Conseil Départemental de la Vendée et la commune de Mervent, pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement pour les années 2019 à 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents se rapportant à la présente décision.

6 - GROUPEMENT DE COMMANDES « MARQUAGE HORIZONTAL »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée nous propose de faire partie du groupement de commandes afin de renouveler le marché de marquage au sol sur les voies communales. La Communauté de Communes serait le coordonnateur et s'occuperait de la procédure de consultation et d'attribution du marché. La commune n'aurait plus qu'à signer le marché avec le candidat retenu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de participer au groupement de commandes pour le renouvellement du marché de marquage au sol organisé par le Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à la réalisation de ce marché (convention pour le groupement, marché...).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de balayage de la voirie a été attribué à l'entreprise BODIN Assainissement. Le nombre de passages dans l'année a été revu : 9 au lieu de 12.

7 - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle de l'association « l'Espoir Merventais Pétanque » pour l'organisation de différents concours qui auront lieu les 30 et 31 mars 2019 et les 27 et 28 avril 2019. L'association « l'Espoir Merventais Pétanque » demande une aide financière exceptionnelle d'un montant de 500 €.

Après discussion sur la participation de la commune au nettoyage des terrains de pétanque, au paiement des factures d'électricité et d'ordures ménagères..., le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € à l'association « l'Espoir Merventais Pétanque ».

8 - DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

✓ Personnel communal

Madame Betty MARTEAU a été recrutée jusqu'à la fin de l'année scolaire pour remplacer Madame Brigitte ANNEREAU placée en détachement. La 1^{ère} semaine s'est bien passée. Monsieur Henri GORALCZYK signale qu'une fiche de poste a été établie, à savoir : assister le personnel enseignant, entretenir les locaux et effectuer l'état des lieux de la salle Jean-Louis RIPAUD.

✓ Subvention à l'ADMR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, comme tous les ans, l'ADMR demande une subvention. Le montant de la subvention demandée pour 2019 s'élève à 2 121 €. Elle était de 1 686 € en 2018. Madame Evelyne TOUTAIN précise que :

- l'ADMR emploie 12 salariés sur le secteur au lieu de 17 l'année passée,
- sur Mervent, il y a environ 30 personnes aidées,
- la commune de Foussais demande un loyer à l'ADMR pour la location du local sur sa commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Foussais n'a pas versé de subvention l'année dernière à l'ADMR.

Il a été décidé d'attendre la réunion du CCAS prévue la semaine prochaine avant de prendre une décision.

✓ Visite du prestataire ELIOR (prestataire en charge de la préparation des repas pour le restaurant scolaire de Mervent)

Le responsable du secteur de chez Elior et la cantinière sont venus faire le point ; rien à signaler sur le site de Mervent. Une seule demande a été faite, à savoir : l'acquisition d'un congélateur car les commandes sont faites pour 15 jours.

✓ Véhicule

Le véhicule communal Renault Express ne passera pas au contrôle technique ; à mettre au rebut.

✓ Loto du Téléthon

Monsieur le Maire pose la question sur le renouvellement ou pas du loto du téléthon en 2019. Après discussion, il a été décidé de reconduire le loto du téléthon le 8 décembre 2019 et de proposer aux pompiers de Vouvant la date du 30 novembre 2019 pour leur repas.

Il reste à définir la date du spectacle de Noël avec l'école.

✓ Manifestations

La seconde édition de l'écofestival du lycée Bel-Air "Eaux Arbres Citoyens" aura lieu les 22, 23 et 24 mars 2019. Les animations du 24 mars 2019 auront lieu à la base nautique de Mervent. La Route Départementale sera fermée pendant ces 3 jours.

La journée mondiale de l'eau aura lieu le 24 mars 2019 avec la possibilité de visiter l'usine d'eau potable de la Balingue et le barrage de Mervent.

✓ Demande de salle : Miss Jeunesse Pays de la Loire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du Comité Miss Jeunesse Pays de la Loire d'organiser dans la salle Jean-Louis RIPAUD, l'élection Régionale de Miss Jeunesse Pays de la Loire 2019 en octobre ou novembre 2019. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'organisation de cette manifestation dans la salle Jean-Louis RIPAUD. Monsieur le Maire va se rapprocher de l'organisatrice pour de plus amples renseignements.

✓ Patrimoine archéologique

Dans le cadre des journées nationales de l'archéologie, une conférence grand public aura lieu à Mervent, salle des congrès, le vendredi 14 juin 2019 à 20h00, en présence de Monsieur NILLESSE Olivier, archéologue en charge des fouilles sur la commune de Mervent, qui présentera les résultats de la recherche et fera découvrir les coulisses et richesses de l'archéologie.

✓ Château de la Citardière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a eu des contacts avec des futurs acquéreurs du château de la Citardière. Ces derniers ont fait une proposition commerciale au propriétaire actuel.

✓ Elections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

✓ Informations sur les aides à l'installation des médecins généralistes

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail reçu d'un médecin généraliste remplaçant non thésé, qui prépare actuellement sa thèse pour le doctorat en médecine. Son travail consiste en l'élaboration d'un site internet d'aide aux jeunes médecins généralistes afin de les aider dans les démarches administratives lors de l'installation en libéral en Vendée, et de les informer sur les aides disponibles sur le territoire.

✓ Voirie

Prévoir prochainement une réunion de la commission voirie.

✓ Enfants de Mervent scolarisés à l'école St-Joseph de Pissotte

Monsieur Henri GORALCZYK fait part de sa rencontre avec le vice-président de l'OGEC de l'école St-Joseph de Pissotte et une habitante de la commune dont les enfants sont scolarisés dans cette école au sujet de la contribution des communes dont les enfants sont scolarisés à l'extérieur. Le vice-président de l'OGEC se propose de venir présenter sa demande lors du prochain conseil municipal. Le Conseil Municipal donne son accord.

La séance est levée à 23h15.

Prochaine réunion de conseil : vendredi 15 mars 2019.